



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Non-remplacements dans le Premier degré : à l'État de prendre ses responsabilités.

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a démontré l'utilité des Services publics, et plus particulièrement celle des écoles et établissements scolaires.

Mais cette crise et sa gestion ont surtout souligné le manque constant de moyens pour le bon fonctionnement du Service public d'Éducation. Le gouvernement et les autorités de Santé ont instauré des protocoles sanitaires visant à protéger les élèves, les familles et les personnels. Si de telles dispositions sont indispensables, nous condamnons le fait que cela soit fait sans moyens conséquents. L'instauration du protocole sanitaire sans personnels supplémentaires a considérablement dégradé les conditions de travail des personnels. Comment imaginer que les écoles et les équipes seraient capables de faire respecter correctement, et sur le long terme, tous les gestes barrières ou d'éviter les brassages entre les différents groupes-classes alors qu'elles cherchent, avant tout, à organiser au mieux les temps scolaires avec des manques constants de personnels enseignants ?

Depuis la rentrée 2020, la CGT Éduc'action dénonce le nombre insuffisant de collègues titulaires remplaçant afin de maintenir un accueil de toutes les élèves et un enseignement de qualité partout.

Les conséquences sont aujourd'hui préoccupantes pour la scolarité des élèves, les conditions de travail et le respect des missions des personnels, mais aussi et surtout, la santé de tout le monde dans les écoles. Les absences non remplacées obligent trop souvent les équipes pédagogiques à devoir accueillir et répartir les élèves dans toutes les classes entraînant ainsi un brassage de population contraire au protocole ministériel ce qui est inacceptable.

Cette absence récurrente de personnels remplaçants dans les écoles met à mal la continuité du service public. C'est à l'État, avec le soutien éventuel des collectivités locales, et non aux équipes éducatives, de gérer les absences et l'administration n'a pas à détourner les missions des collègues RASED, brigades REP+ ou des dispositifs dédoublés.

La CGT Éduc'action demande depuis de nombreux mois un plan d'urgence pour l'Éducation intégrant un recrutement massif de personnels fonctionnaires, le recrutement de toutes les candidates sur listes complémentaires et un plan de formation et de titularisation de tous les personnels précaires.

Dans l'immédiat, et afin de garantir la santé des personnels, des élèves et des familles, nous soutenons les équipes pédagogiques qui refuseraient de répartir les élèves en cas de non-remplacement et nous exigeons que les autorités académiques mettent tout en œuvre pour trouver des solutions dans l'intérêt des élèves, des familles et des personnels.

Montreuil, le 26 mars 2021